

# LE SITE SELECTYS-GESTION.COM

Categories: [Epargne](#), [Produits classiques : Danger!](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site a été créé le 12/05/2023. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 01/09/2023. Il est proposé d'investir dans les actions avec un rendement proposé apparent impossible à garantir. La seule sanction est l'absence de rémunération si ce taux n'est pas atteint...

## Le site internet

Il a été créé le 12/05/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/selectys-gestion.com>

## Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 68 12 42

Le numéro 01 87 68 12 48

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/663065>

Ils s'inscrivent dans une série intéressante :

gestion-enligne.com	01 87 68 11 24
holdingyaka.com	01 87 68 11 84
selectys-gestion.com	01 87 68 12 42
selectys-gestion.com	01 87 68 12 48
malakoff-gestion.com	01 87 68 13 57

### Les faux noms

Le site utilise :

- M. Arnaud DUHAMEL

### Les produits

Il est proposé des placements basés sur les actions avec un rendement minimal de 5.72 %

Nous publions les conditions générales d'un contrat :

[Le-contrat-du-site-selectys-gestion.com.pdf](#)

### Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES44 2103 3022 8900 3003 1605

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES26 3058 0520 7227 2001 8456

### Les informations juridiques

Le site selectys-gestion.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 01/09/2023.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

### Conclusion

#### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y

compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

### **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

